Le Pied de fée

Le bulletin d'informations de la **ville de Lèves**

Le cœur de village se transforme

#147 - juillet - août 2019

Rapport d'activités 2018

Comment la municipalité gère votre argent

Merci aux bénévoles qui ont participé au nettoyage de printemps

CHARTRES MÉTROPOLE

Sommaire

P4
L'été en fête

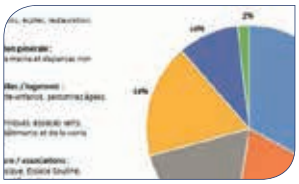

P18
Rapport d'activités 2018

P6
Le cœur de village se transforme

P22
Vie de la commune et des associations

P14
Retour en images

P30
Lèv'ents
L'agenda des événements

Venez rencontrer le maire autour d'un café à la mairie :

LES 2 PROCHAINS CAFÉS DU MAIRE :

- Samedi 24 août 2019 de 10h à 12h
- Samedi 05 octobre 2019 de 10h à 12h

Et le maire et ses adjoints reçoivent toujours en semaine sur RDV : 02 37 180 180 / contact@leves.fr

Le Pied de fée, le Bulletin d'information de la ville de Lèves - juillet- août 2019 et numéro 147 - Directeur de la publication et de la rédaction : Rémi Martial - Maquette et mise en page : Marie-Noël Targa et Mathilde Viard- Edité par Topp Imprimerie à 3 000 exemplaires et diffusé dans toutes les boîtes aux lettres de la ville © Photos : Service communication de la ville de Lèves et droits réservés. Pour nous contacter par courrier : Monsieur le Maire de Lèves, 4 place de l'Église, 28300 Lèves - par téléphone : 02 37 180 180 - par courriel : contact@leves.fr Dépôt légal : à parution I.S.S.S. : 2493-2271

ÉDITO

Lèves est une ville où il fait bon vivre. C'est notre richesse commune. Toute l'action de la municipalité vise à améliorer, au quotidien et pour l'avenir, cette qualité de vie que nous partageons et qui nous rend fiers d'être Lévois.

La fin de l'année scolaire a rythmé ces dernières semaines, avec de nombreux spectacles et animations proposées par les associations et les services municipaux, à l'image de la semaine de la musique organisée par l'école municipale de musique qui fête cette année ses 40 ans. Merci à tous ceux qui ne comptent ni leur temps ni leur énergie pour faire vivre leur commune.

Les travaux se poursuivent, afin de rendre notre ville toujours plus belle, plus propre, plus moderne, plus sécurisée, plus attractive, plus agréable à vivre.

Le nouveau visage du cœur de village commence à prendre forme. La nouvelle rue des Vaux de Lèves est ouverte, les rues de la Chacatière et Hoche Allart se refont une beauté, après d'importants travaux de reprise des réseaux secs et humides. Prochaine étape : la reconfiguration de l'entrée du cœur de village avenue de la Paix.

L'espace Gabriel Loire permet aux enfants et aux associations utilisatrices de bénéficier de locaux neufs et plus pratiques, sur un seul et même site. Ainsi, nous pérennisons les services offerts aux Lévois tout en générant des économies. Les finances sont tenues, comme en atteste le Compte administratif 2018.

Cet été, comme promis, les bâtiments vétustes (Cèdre bleu, Clos bénin, anciens logements d'instituteurs et ancien ccas) seront démolis, laissant place nette pour le réaménagement, qui se fera par la suite, du futur parvis de l'école.

L'école, parlons-en. 70 ans après sa construction, de nombreuses mises aux normes et adaptations aux nouveaux enjeux pédagogiques rendent sa rénovation nécessaire. D'importants travaux, qui vont s'étaler par phases sur trois ans, sont prévus. Nos enfants sont au cœur de notre action. Pour le bien-être des familles et de tous les habitants.

Très bel été à chacun d'entre vous.

Votre Maire
Rémi MARTIAL

L'ÉTÉ EN FÊTE

Profitez des mois d'été pour passer de bons moments en famille et entre amis à Lèves.

L'exposition des bords de l'Eure prend possession du Plan vert pour la 5ème année consécutive. Le thème, « Mémoire de Lèves », vous invite à découvrir Lèves en cartes postales au début du XXème siècle.

La traditionnelle fête de la Madeleine aura lieu sur 3 journées, avec différents programmes et animations en centre-ville, pour petits et grands. RDV le vendredi 12 juillet pour le grand feu d'artifice.

Nouveauté cet été : la ville organise un grand jeu de piste, où vous êtes invités à retrouver les photos à la manière de Doisneau prises par la classe de CE1-CE2 de Véronique Denechau avec le photographe Dominique Vallée. Une occasion sympathique de vous replonger au cœur du XXème siècle tout en repartant à la découverte de la ville.

Pour la 3ème année, afin de nous retrouver avant la rentrée scolaire, aura lieu un pique-nique aux étangs (vous êtes invités à apporter votre panier), avec la participation de plusieurs associations qui vous proposeront des activités tout au long de la journée. RDV à partir de 12h à la grange aux 4 vents autour d'un apéritif offert par la municipalité.

Retrouvez tous les événements de l'été en pages 30 et 31

FÊTE DE LA MADELEINE — *12, 13 ET 14 JUILLET*

Vendredi 12 juillet *à partir de 20h*

- Fête foraine
- Retraite aux lampions
- Feu d'artifice aux étangs
- Concert de Jazz New Orleans sur le parvis de la Mairie avec le quintet d'Only New Jazz Band

Samedi 13 juillet *à partir de 14h*

- Fête foraine
- Animation avec G&G Académy
- Spectacle de cirque avec le collectif TAKAPISH
- Bal des années 80 animé par Philibert

Dimanche 14 juillet *toute la journée*

- Fête foraine
- Grand bric à brac du 14 juillet, avenue de la Paix par « Ma Petite Boutique Vintage »
- Exposition de motos customs et voitures américaines
- Show auto, moto et quad par Titane Team Acrobatie

Restauration sur place

Tous les détails sur leves.fr

JEU DE PISTE « DOISNEAU »

TOUT L'ÉTÉ

Vingt-deux élèves de CE1 et CE2 de l'école Jules Vallain se sont immergés dans l'univers du photographe Robert Doisneau (1912-1994) à la découverte de la photo noir et blanc.

Les 12 photos, d'abord installées sur la clôture de l'école Jules Vallain, seront tout l'été exposées dans Lèves sous forme de jeu de piste du 02 juillet au 21 août 2019.

La règle du jeu :

- Les 12 photos sont réparties sur 12 lieux de la commune (centre-ville, quartiers de Lèves…).
- Sur chaque photo se trouve une lettre.
- Avec ces lettres vous devez constituer un mot en lien avec l'école.
- Une fois le mot trouvé, rendez-vous en mairie ou sur leves.fr pour remplir un formulaire avec vos coordonnées et le mot gagnant.

Votre récompense vous sera remise lors du pique-nique aux étangs le dimanche 25 août. *A vous de jouer !*

EXPOSITION DES BORDS DE L'EURE

JUSQU'À MI-OCTOBRE

PIQUE-NIQUE AUX ÉTANGS

25 AOÛT

À partir de 12h

Accueil à la Grange aux 4 vents *(plan au verso)*
Apéritif offert par la municipalité
Pique-nique *(apportez votre panier)*

Jusqu'à 17h

Démonstration de modélisme naval
Démonstration et initiation au tir à l'arc
Initiation à la pêche
Présentation d'une ruche

Apportez vos jeux de plein-air.
Gratuit - ouvert à tous - + d'infos sur ***leves.fr*** */ 02 37 180 180*

LE CŒUR DE VILLAGE SE TRANSFORME

Pour la 3ème année consécutive, avait lieu le 29 avril dernier une réunion de présentation du projet Cœur de village, en présence des architectes et urbanistes. 150 Lévois étaient réunis pour échanger autour de ce projet majeur prévu sur 10 ans (2015-2025). D'autres réunions de concertation se tiennent régulièrement avec les publics concernés (riverains, commerçants, parents d'élèves, etc.).

Le projet avance étape par étape. L'année 2019 aura vu l'ouverture de l'Espace Gabriel Loire, le réaménagement des voies autour du champ de foire (cf page 10) la vente de l'ancien restaurant Jules Vallain pour le transformer en commerces au rez-de-chaussée et en logements à l'étage (signature en cours), le réaménagement de l'entrée du Cœur de village avenue de la Paix (cf page 7), le dépôt du permis de construire des logements du Parc du Bois Lion et de la maison de santé (commercialisation en cours), et les études pour la rénovation de l'école Jules Vallain (cf page 8) et pour le réaménagement du parvis de l'école (cf page 7) après la démolition des anciens bâtiments prévue cet été.

Grâce au travail mené en bon partenariat avec l'Etat, la CAF, la Région Centre-Val-de-Loire, le Département d'Eure-et-Loir et l'Agglomération Chartres métropole, ainsi qu'avec Chartres aménagements et les différents concessionnaires de réseaux, les travaux du projet Cœur de village avancent au bon rythme, en respect du calendrier et du budget prévisionnels.

Avec le soutien de :

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ALLOCATIONS FAMILIALES

Région Centre-Val de Loire

Eure-et-Loir
LE DÉPARTEMENT

CHARTRES MÉTROPOLE

CŒUR DE VILLAGE : LES RÉALISATIONS ET LES PROCHAINES ÉTAPES

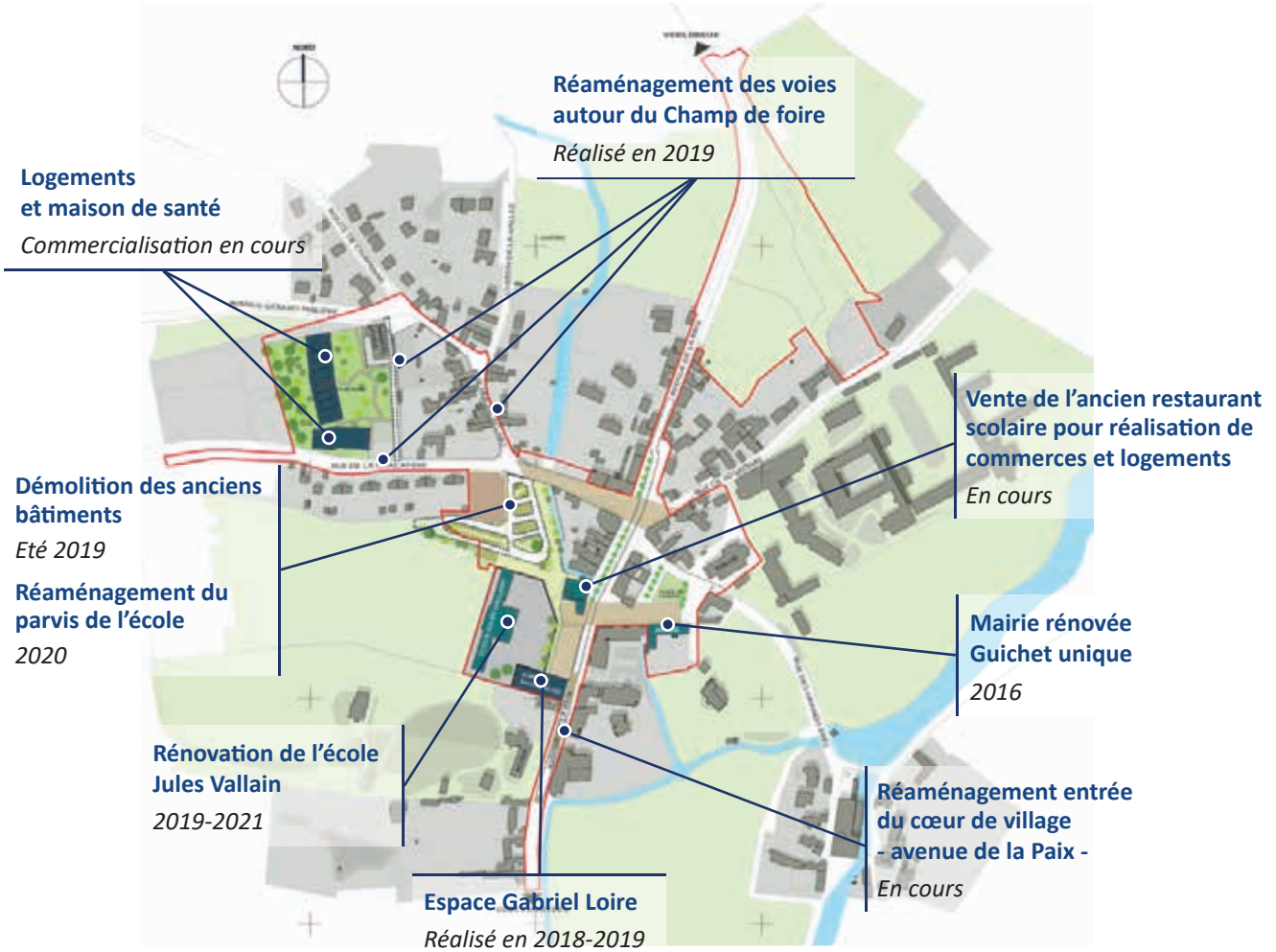

RAPPEL DU BUDGET PRÉVISIONNEL TOTAL 2015- 2025

En milliers d'euros	COÛT TOTAL TTC	RECETTES TOTALES	COÛT NET COMMUNE
Mutualisation des équipements municipaux	2 300	1 900	400
Aménagement du Champ de foire et abords	1 900	1200	700
Aménagement des abords de l'école	800	400	400
Rénovation de l'école	2 200	1 400	800
Aménagement du carrefour et abords	1 200	600	600
Aménagement des entrées Nord et Sud	800	400	400
TOTAL	*9 200*	*5 900*	*3 300*

Lancement des travaux avenue de la Paix

En juin, les services de Chartres métropole ont procédé aux travaux préparatoires à la reconfiguration de l'avenue de la Paix en entrée du Cœur de village, avec un renouvellement du réseau d'eau potable.

Cet automne sont prévus les nouveaux aménagements de surface, entre l'entrée de l'ADSEA (35 avenue de la Paix) et la pharmacie des Courtilles, afin de ralentir la circulation, de sécuriser les piétons, et d'apporter une amélioration globale du confort et de l'esthétique.

Demain, un nouveau parvis pour l'école

Les anciens bâtiments vétustes (Cèdre bleu, Clos bénin, anciens logements d'instituteurs, ancien ccas) seront démolis cet été.

Un espace de 1,5 hectare sera dégagé, et un réaménagement complet du parvis de l'école pourra ensuite être réalisé.

Places de stationnement, dépôt sécurisé des cars scolaires, nouvelle entrée de l'école, promenade piétons/cyclistes au bord du Couasnon, etc. sont prévus.

Rénovation de l'école Jules Vallain : c'est parti !

Partant du constat que l'école Jules Vallain, du haut de ses 70 ans, ne répondait plus à de nombreuses normes (sécurité, électricité, PMR, etc.) et qu'elle n'était plus adaptée aux nouveaux enjeux pédagogiques, la municipalité a lancé en 2018 un marché d'appel d'offre afin de lancer les études de sa rénovation.

Le cabinet AP Architecture, installé à Versailles, ayant remporté le marché, a esquissé le projet début 2019, en concertation avec la municipalité, le directeur de l'école, l'inspecteur de l'Education nationale, et les représentants des parents d'élèves.

Le projet de rénovation est prévu de s'étaler sur trois années, de 2019 à 2021, en quatre phases. Les cours pourront se dérouler sans gêne durant le chantier, dont une grande partie se déroulera durant les différentes vacances scolaires.

La rénovation de l'école a d'ores-et-déjà reçu le soutien financier du Département d'Eure-et-Loir et de l'État.

Un projet en 4 phases :

- La 1ère phase prévoit notamment de reprendre complètement les circulations entre les deux ailes de l'école, au rez-de-chaussée et à l'étage, en installant une coursive et un ascenseur.
- La 2ème phase permettra de restructurer les sanitaires des filles et des salles informatiques et autres aménagements intérieurs.
- La 3ème phase, concerne la restructuration des sanitaires garçons, de la salle des enseignants et de l'entrée ainsi que le remplacement des couvertures de la salle polyvalente.
- La 4ème phase enfin, sera consacrée à la rénovation complète des 14 classes, bloc par bloc.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Courant 2018
Lancement des études
Désignation de l'architecte

Début 2019
Elaboration du projet en concertation avec les différents acteurs

Avril 2019
Dépôt du permis de construire

Fin 2019
1ère phase des travaux

Avril - Juin 2020
2ème phase des travaux

Eté 2020
3ème phase des travaux

Vacances scolaires 2020-2021
4ème phase des travaux

BUDGET PRÉVISIONNEL

DÉPENSES TTC

Études	140 000 €
Phase 1	735 000 €
Phase 2	305 000 €
Phase 3	630 000 €
Phase 4	390 000 €
Total des dépenses	**2 200 000 €**

RECETTES PRÉVISIONNELLES

Conseil départemental	560 000 €
État (prévisionnel)	470 000 €
FCTVA	370 000 €
Total des recettes	**1 400 000 €**

RESTE À CHARGE

Coût pour la commune	**800 000 €**

RÉUNION PUBLIQUE
de présentation du projet de rénovation de l'école

le lundi 23 septembre
19h - Mairie,
Salle du Conseil
- Ouvert à tous -

Avec le soutien de :

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Eure-et-Loir
LE DÉPARTEMENT

Esquisse du projet de rénovation de l'école

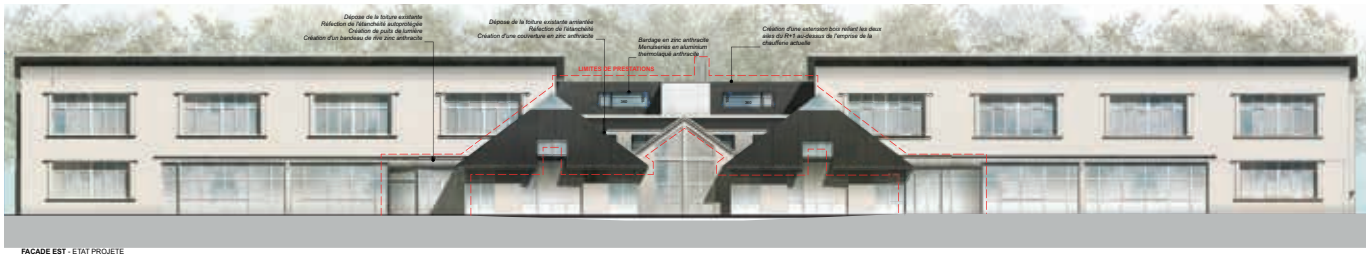

FACADE EST - ETAT PROJETE

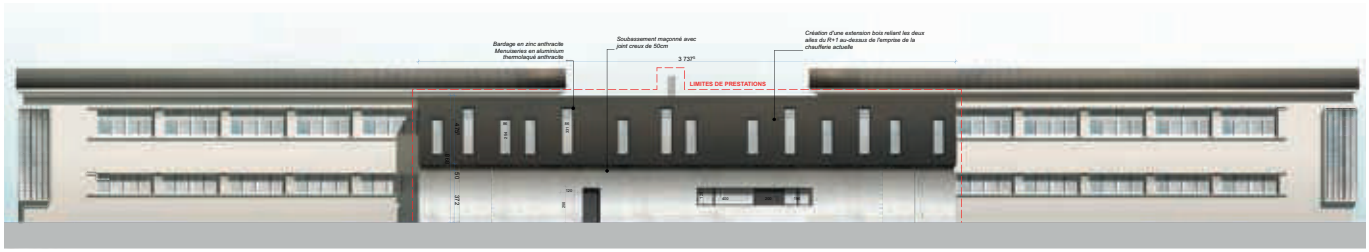

Création d'une coursive reliant les deux ailes

AVANT

La coursive reliera à l'étage les 2 ailes de salles de classes (actuellement séparées) et comprendra un ascenceur et un bloc sanitaire.

APRÈS

Jules Vallain, une école en évolution...

1950

2019

Du Champ de foire au parc du Bois Lion

Après les études préalables menées dès 2014, la ville a confié l'aménagement du champ de foire et de ses abords, par contrat sur 5 années (2017-2021), à la SPL Chartres aménagement. Les travaux concernent deux grandes parties :

- L'aménagement des abords du champ de foire, avec un nouveau plan de circulation. La rue de la Chacatière et la rue Hoche Allart ont bénéficié d'un renouvellement complet de leurs réseaux secs et humides, qui étaient devenus très vieillissants. Un nouveau revêtement est posé, qui permet de ralentir la circulation, d'offrir davantage de places aux piétons et aux cyclistes, d'augmenter le nombre de places de stationnement, et d'améliorer l'esthétique globale du secteur.

  Une nouvelle voie, la rue des Vaux de Lèves, a été créée en tenant compte de l'activité de la salle Marcel Josse. Une participation importante de Chartres métropole, de Synelva et du Département d'Eure-et-Loir a permis la réalisation des travaux.

- L'urbanisation du champ de foire, en deux parties : un immeuble de 50 appartements privés de qualité, du T2 au T5, en cours de commercialisation sous le nom de « Parc du Bois Lion » ; et un immeuble comprenant 12 logements sociaux (adaptés principalement aux personnes âgées) et une maison de santé, les discussions étant en cours avec plusieurs professionnels, la municipalité souhaitant que cette maison soit financée uniquement sur fonds privés.

Le coût de l'ensemble des travaux s'élève à 1,9 millions d'euros. Les recettes comprennent la vente du Champ de foire (700 000 euros), et les subventions et participations de l'Agglomération Chartres métropole, de Synelva et du Département d'Eure-et-Loir (au total près de 500 000 euros). Pour l'ensemble de l'opération, le reste à charge prévisionnel pour la commune est de 700 000 euros.

Avec le soutien de :

CHARTRES MÉTROPOLE — Eure-et-Loir LE DÉPARTEMENT — SYNELVA

Rue de la Chacatière

Rue Hoche Allart

Rue des Vaux de Lèves

Le futur parc du Bois Lion

COMPLEXE SPORTIF

Les deux courts de tennis extérieurs ont été rénovés au début du printemps. Sont également en cours de travaux les vestiaires du complexe sportif Michel Castaing avec remises aux normes pour un meilleur confort pour les sportifs.

LOGEMENTS À CHAVANNES

La construction de 22 logements portés par Eure-et-Loir Habitat route de Chavannes avance bien (4 appartements en T1 et 18 pavillons individuels en T3 et T4). Livraison prévue avant la fin de l'année.

VOUS NOUS POSEZ LA QUESTION...

La ville de Lèves a engagé deux procédures judiciaires suite à des dégradations constatées sur :

- L'avenue Victor Schœlcher et la rue Louise Michel : un affaissement de la chaussée s'est crée à différents endroits (cf. *Pied de fée* de mai-juin 2018)

- Le parvis de la mairie : les pierres du parvis s'effritent, rendant ainsi dangereuse son utilisation.

Afin de définir les responsabilités de chacune des parties (maîtres d'œuvre et d'ouvrage, fournisseurs, entreprises), un expert judiciaire pour chacun des litiges a été désigné par le tribunal administratif d'Orléans. Ceux-ci ont ordonné des sondages et analyses : le premier pour connaître les différentes couches de matériaux déposées avant l'enrobé (avenue Victor Schœlcher et rue Louise Michel), le second par le prélèvement d'échantillons de pierres sur le parvis.

Les résultats permettront aux experts de rendre un rapport indiquant les responsabilités, l'objectif étant que le responsable de ces dysfonctionnements procède aux réparations sans impact financier pour la commune.

Avenue Victor Schœlcher

Parvis de la mairie

LE PLAN VERT PREND POSSESSION DE L'ANCIENNE STATION D'ÉPURATION

L'année 2018 a permis de voir, enfin, la démolition de l'ancienne station d'épuration de Lèves. Celle-ci était devenue dangereuse (les riverains, évacués en pleine nuit il y a une dizaine d'années, s'en souviennent) et totalement inadaptée aux besoins d'une agglomération qui n'avait cessé de se développer depuis l'après-guerre. Elle était une verrue malodorante aux bords de l'Eure et offrait une piteuse entrée de ville pour Lèves.

Avec la construction de la nouvelle station d'épuration de l'Agglomération à Seresville, c'est ainsi plus de deux hectares qui ont été libérés. Propriété de Chartres métropole, le terrain, ainsi que les bords de l'Eure entre les Grands-prés et le Moulin de Lèves vont être complètement réaménagés, dans l'esprit du Plan vert.

Les études, portées par les services de Chartres métropole, ont été menées ces derniers mois en bonne concertation avec la ville de Lèves. Sont prévus un réaménagement des berges et de la promenade, deux nouveaux accès pour les piétons depuis l'avenue de la Paix, un accès pour les voitures avec un parking de 32 places, ainsi que l'aménagement d'une grande plaine naturelle, qui pourra recevoir différentes manifestations, comme des cirques. Des jeux pour enfants pourront également être envisagés.

Les travaux, financés par Chartres métropole, sont prévus en 2020.

Ci-contre : Réunion de travail sur le projet entre Patrick Le Calvé, 1er adjoint en charge de l'aménagement et des espaces verts, Hervé Le Nouvel, Vice-Président de Chartres métropole en charge du Plan Vert et Rémi Martial, maire.

ROUTE DE CHAVANNES / CHEMIN DE LA VALLÉE BARON : LES TRAVAUX ONT DEMARRÉ

Avec le soutien de :

Eure-et-Loir LE DÉPARTEMENT — CHARTRES MÉTROPOLE

Attendus depuis de longues années, les travaux du haut de la route de Chavannes et du chemin de la Vallée Baron ont enfin démarré. Ils prévoient une reprise complète des réseaux secs et humides, ainsi qu'un réaménagement des surfaces qui permettra de retrouver un style respectueux de l'histoire ancienne de Chavannes.

Étapes prévisionnelles des travaux

Du 13 mai 2019 à fin juin : renouvellement des réseaux et branchements d'eau potable.
Début juillet : travaux d'assainissement pour une durée d'environ 5 mois.
Cet automne, (autour du mois d'octobre) les deux rues seront en travaux en même temps pour l'enfouissement des réseaux secs.
Cet hiver, finalisation des aménagements.

AVANT

APRÈS

Photo et visuel d'une portion de la route de Chavannes avant et après travaux

KHÉOPS GUÉRIN
Depuis 1991
SOLABAIE
Menuiseries PVC, ALU, BOIS
Volets roulants, battants
Portes d'entrée
Portes de garage
Automatismes, Domotique
Vérandas, Pergolas
8 rue de la Pointe à l'Hermite - 28300 Lèves
02 37 21 73 32
www.kheops-guerin.fr - www.solabaie-leves.fr

SARL EGPR J DAUBIN
QUALIBAT - RGE
Daubin
Ravalement - Peinture
02.37.36.02.96
egprjdaubin@orange.fr
www.egprjdaubin-facade.fr

RETOUR EN IMAGES

LA BLÉ D'OR

Loisirs Evasion Vélo et Sports a organisé la Cyclosportive la Blé d'Or le dimanche 07 avril.

VISITE DES SERRES MUNICIPALES

Le 4 mai, les Lévois ont pu découvrir ou redécouvrir les serres municipales sur le terrain des services techniques de la ville.

RÉUNION PUBLIQUE CŒUR DE VILLAGE

Pour sa troisième édition, la réunion publique «Cœur de village» s'est tenue le 29 avril à l'Espace Soutine.

PIÈCE « AMORPHE D'OTTENBURG »

En mai, la «Boîte à eux», troupe théâtrale de l'Amicale Laïque a donné 9 représentations de sa dernière pièce à l'Espace Soutine.

SPECTACLE ACCUEIL DE LOISIRS

Le 5 juin à l'Espace Soutine, les enfants de l'accueil de loisirs maternels ont donné leur spectacle de fin d'année.

KERMESSE PETITE ENFANCE

Le 12 juin, les enfants du Pôle enfance ont pu participer à de nombreuses activités à l'occasion de la kermesse de la crèche.

1ER SALON DU LIVRE

Les 20, 21 et 22 avril, le Salon du Livre organisé par Lèves-toi et Marche a accueilli écrivains et éditeurs à l'Espace Soutine.

CAMPAGNE «STOP AUX INCIVILITÉS»

En mai, des outils ont été mis à la disposition des Lévois à la mairie et chez les commerçants (cf. *Pied de fée* mai-juin 2019).

COURSE LA RELÈVES

Dimanche 15 juin s'est tenue la 2ème édition de la Relèves organisée par l'AS Lèves au départ de la Fondation d'Aligre.

CONCERT À LA BRUNE

Mercredi 22 mai, à l'école municipale de musique, les élèves ont donné un concert à la brune.

LE 1ER RENDEZ-VOUS DU PART'ÂGE

Dimanche 2 juin, les jeunes élus du CMJ ont donné rendez-vous aux séniors pour une après-midi conviviale.

VISITE DE LYONS-LA-FORÊT

Jeudi 13 juin, le Comité des fleurs de Lèves a visité Lyons-la-Forêt, un village 4 Fleurs en Normandie.

RETOUR EN IMAGES

ACCUEIL DES ANGLAIS DE NAILSWORTH

Du vendredi 3 au lundi 6 mai, le Comité de jumelage et la municipalité ont accueilli à Lèves une délégation de la ville de Nailsworth, pour un week-end placé sous le signe de la convivialité.

Nos amis Anglais ont profité de ces quelques jours pour découvrir Lèves, en visitant entres autres les Ateliers Loire. Le samedi matin les musiciens de l'orchestre du Nailsworth Silver Band, revêtus de leurs uniformes, ont joué sous le préau de l'école élémentaire, avant une grande soirée à l'Espace Soutine animée en collaboration avec l'école de musique de Lèves, le Lèves Music Band et la chorale Cluster.

CÉRÉMONIE DU 1er MAI ET INAUGURATION DU PARCOURS DE MÉMOIRE

Inauguration officielle du Parcours de mémoire par Sophie Brocas, préfète d'Eure-et-Loir, et Rémi Martial, maire de Lèves.

Intervention du général Christian Baptiste, délégué national de l'Ordre de la Libération, entouré des conseillers municipaux jeunes de Lèves.

Mercredi 1er mai, la ville de Lèves a rendu hommage aux neuf résistants fusillés au champ de tir de Chavannes entre 1942 et 1944.

Les Lévois sont venus nombreux pour honorer la mémoire de ces hommes autour de Sophie Brocas, préfète d'Eure-et-Loir, de Rémi Martial, maire, du général Christian Baptiste, délégué national de l'Ordre de la Libération, d'élus, des conseillers municipaux jeunes et des familles des résistants.

La commémoration a débuté par le dévoilement et l'inauguration du parcours de mémoire installé en ce lieu, qui permet de mieux connaître le parcours des 9 jeunes hommes, et de comprendre l'histoire et l'évolution du site de l'ancien champ de tir de Chavannes.

Au total, 7 panneaux et 9 totems d'interprétation permettent de mieux connaître le site de Chavannes et les résistants fusillés. Visite libre.

Les autorités et les habitants réunis pour honorer la mémoire des 9 résistants fusillés à Chavannes en 1942 et 1944.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018

Lors de sa séance du 24 juin, le Conseil municipal a adopté le Compte administratif 2018, qui retrace l'ensemble des recettes et dépenses réalisées l'année dernière. L'occasion de revenir sur l'essentiel de la gestion municipale de 2018.

LA CONSTRUCTION DU BUDGET 2018

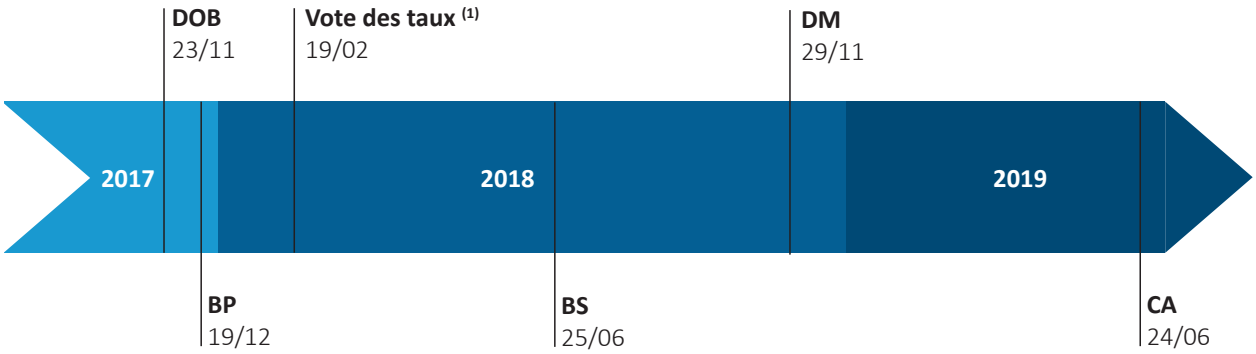

DOB : Débat d'Orientations Budgétaires : Débat sur l'évolution budgétaire des prochaines années, qui doit précéder le vote du BP.

BP : Budget Primitif, qui prévoit l'ensemble des recettes et dépenses de l'année à venir.

DM : Décision Modificative budgétaire, qui apporte des ajustements au budget.

BS : Budget Supplémentaire, voté en milieu d'année, qui permet d'intégrer dans le budget un certain nombre d'ajustements, notamment les sommes réelles des dotations et subventions.

CA : Compte Administratif, voté avant le 30 juin de l'année N+1, qui retrace l'exactitude des recettes et dépenses réellement effectuées.

(1) En 2018, la municipalité a voté la 4ème baisse consécutive des taux d'impôts locaux.

INTERVIEW : La poursuite de l'amélioration des comptes

Pierre RODIER
Adjoint en charge des finances

P2F : comment se présente la gestion 2018 ?

PR : la poursuite du tryptique «baisse des impôts» + «baisse des charges» + «augmentation de l'investissement» permet d'inscrire dans la durée l'amélioration des comptes de la commune. C'est ce que la Chambre régionale des comptes et le Trésor public ont bien rappelé dans leurs différents rapports ; les comptes de la commune se sont redressés depuis 2014.

P2F : comment se présente cette amélioration ?

PR : alors que la CAF brute (différence entre les recettes réelles d'exploitation et les dépenses réelles d'exploitation) oscillait aux environs de 219 k€* avec l'équipe précédente, elle est supérieure à 750 k€* en 2018. L'amélioration de la CAF nette (différence entre la CAF brute et le remboursement de la dette), qui représente la réelle capacité de la commune à faire face à ses engagements financiers et à des imprévus, est encore plus nette puisqu'elle passe de - 133k€ avec l'équipe précédente à plus de 450 k€. La situation s'est très nettement améliorée.

P2F : comment voyez-vous l'avenir ?

PR : avec une très grande prudence. La suppression annoncée de la taxe d'habitation réduira les marges de manoeuvre des communes. Et de quoi sera fait l'avenir ? Quelle évolution la fiscalité locale prendra-t-elle ? Les propositions ont été faites, le gouvernement doit donner sa réponse lors de la présentation du budget 2020 en fin d'année ; espérons qu'il restera attentif aux attentes des collectivités locales qui sont engagées sur un chemin d'amélioration de leur gestion comme le fait Lèves depuis 2014.

*k€ = 1 000 €

RÉPARTITION DES RECETTES ET DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT PAR GRANDS CHAPITRES

RECETTES	
Autres produits	74 010 €
Recettes exceptionnelles	130 538 €
Produits des services	591 503 €
Dotations et subventions	1 237 173 €
Impôts et taxes	2 977 556 €

DÉPENSES	
CAF brute (2)	**756 702 €**
Charges financières	143 564 €
Autres charges	343 565 €
Charges à caractère général	1 110 201 €
Charges de personnel	2 656 838 €

TOTAL FONCTIONNEMENT 2018 : 5 010 780 €

UN AUTOFINANCEMENT EN HAUSSE

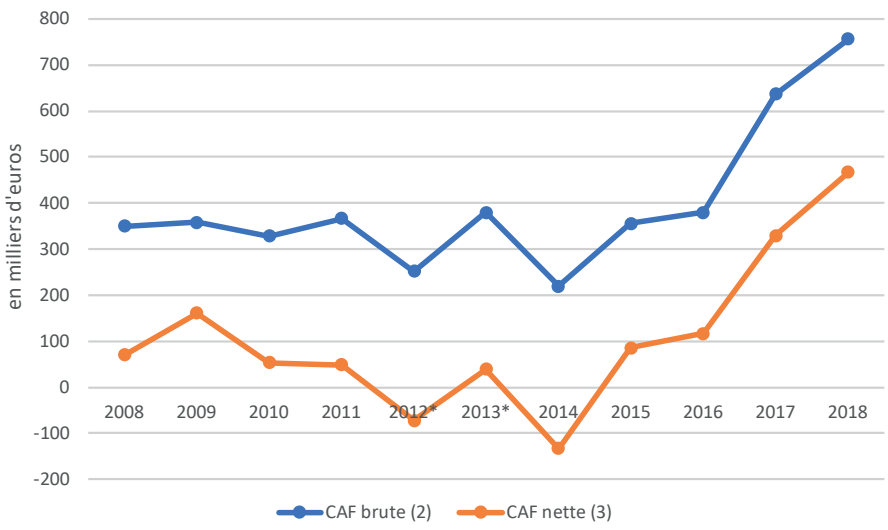

Chiffres DGFIP – www.impots.gouv.fr
* avec retraitement de la Chambre Régionale des Comptes (CRC)

La diminution des dépenses de fonctionnement depuis 2014 permet de poursuivre la consolidation de la CAF brute(2) et de la CAF nette(3) qui assoit la gestion de la commune sur des bases assainies et fortes, malgré un contexte de diminution des ressources de l'État et la baisse annuelle des impôts locaux (TH, TFB, TFNB) décidée par la municipalité.

(2) **CAF brute** = différence entre recettes et dépenses de fonctionnement

(3) **CAF nette** = CAF brute moins le remboursement d'emprunt

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR SERVICES (Ville + CCAS)

- **Jeunesse** :
  accueil de loisirs, écoles, restauration, transport.
- **Administration générale :**
  services de la mairie et dépenses non ventilables.
- **Social / familles / logement :**
  crèches, petite-enfance, personnes âgées
- **Technique :**
  services techniques, espaces verts, gestion des bâtiments et de la voirie communale.
- **Sport / culture / associations :**
  école de musique, Espace Soutine, Complexe sportif, soutien aux associations.
- **Sécurité :**
  Police municipale, gestion des caméras.

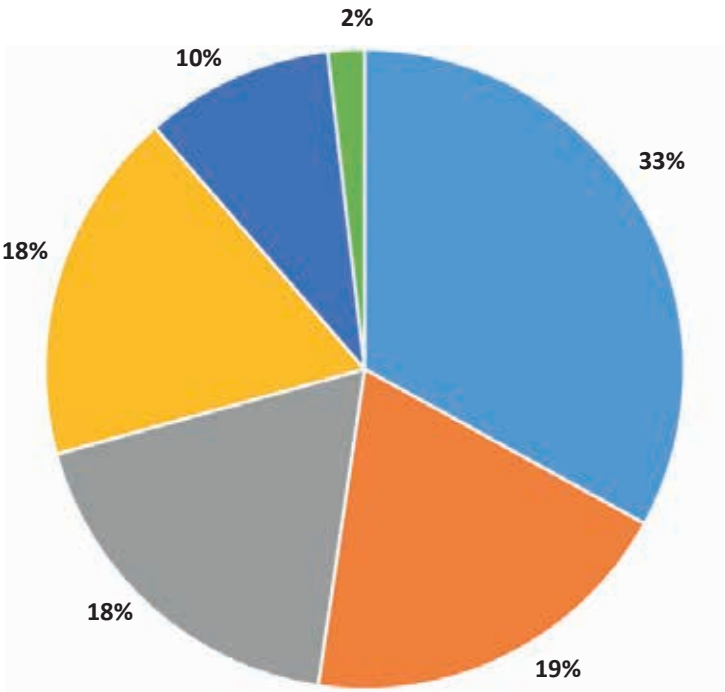

LE CCAS : UN BUDGET PROPRE GÉRÉ PAR LA MUNICIPALITÉ

RECETTES

Produits divers	3 273 €
Produits des services	244 926 €
Subventions et participations	578 296 €
Excédent reporté de 2017	50 342 €

DÉPENSES

Excédent à reporter sur 2019	18 952 €
Charges financières	1 880 €
Charges diverses	2 515 €
Divers	42 224 €
Charges à caractère général	148 573 €
Personnel	701 803 €

BUDGET TOTAL 2018 : 857 935 €

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est une instance gérée par la municipalité, tout en disposant légalement d'un budget propre et d'un conseil d'administration.

Présidé de droit par le maire, le conseil d'administration est composé de 7 élus, dont la vice-présidente Bénédicte Palluel, et de 6 personnalités extérieures (représentants de différentes structures à vocation sociale : ADSEA, FAC, Udaf, etc.).

21 agents travaillent pour le CCAS de Lèves sous la direction de Dominique Schuhmacher, directrice générale des services de la ville. Ils sont au service de nos plus petits, au sein des crèches, de nos anciens et des personnes en recherche de logement.

Le compte administratif 2018 s'est élevé à 857 935 euros

INVESTISSEMENTS : QUELQUES RÉALISATIONS 2018

Sécurisation des abords de l'école Jean-Pierre Reschœur

Début de la construction de l'Espace Gabriel Loire

Rénovation des sols du Dojo

Nouvelle salle polyvalente au Stade Claude Piau

Réfection du pont d'Ouarville

Aménagement de l'entrée Nord de Lèves

RÉUNION PUBLIQUE
sur les finances communales

Venez échanger avec Pierre Rodier, adjoint aux finances
le lundi 8 juillet 2019
19h - Mairie - Salle du Conseil

VIE DE LA COMMUNE

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

La ville de Lèves a mis en place l'opération « tranquillité vacances », qui vous propose une surveillance gratuite de vos habitations tout au long de l'année lorsque vous partez en vacances.

Pour bénéficier de ce service effectué gratuitement par la police municipale : Téléchargez le formulaire disponible sur **leves.fr**
Renseignements en mairie au **02 37 180 180**

ALERTE CANICULE

CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES

Attention à la chaleur et la canicule cet été.
Quelques recommandations à suivre :
- s'hydrater (boire de l'eau régulièrement et fréquemment)
- éviter de sortir pendant les heures les plus chaudes.

Pour toute question ou pour signaler une personne à risque, Contacter la mairie au **02 37 180 180**

*Numéro spécial mis en place par le Ministère de la Santé : **0 800 06 66 66** (appel gratuit)*

INVENTAIRE DE BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Lèves débute un Inventaire de Biodiversité Communale (IBC) qui durera deux ans. Il sera réalisé par l'association Eure-et-Loir Nature. Cet IBC va permettre à la commune de mieux connaître les espèces animales et végétales et les habitats présents sur son territoire ainsi que les liens existants entre eux.

Une fois les noyaux de biodiversité identifiés, les sites à enjeux seront connus et permettront à la commune de les prendre en compte dans ses documents d'urbanisme et ses projets d'aménagements. L'IBC est donc un véritable outil d'aide à la décision pour la commune. L'Inventaire de Biodiversité Communale (IBC) sera également l'occasion de sensibiliser les habitants de la commune au patrimoine naturel présent à côté de chez eux.

Une belle saison 2018-2019 pour le FC LÈVES

Le FC Lèves a fait don des anciens maillots des équipes à l'association Jumelage Coopération Dreux Koudougou (Burkina Faso).

La saison 2018-2019 s'annonçait pleine d'espoir et elle le fut. Nos U7 finissent la saison avec un parcours remarquable pour l'equipe 1 : 75 matchs joués, 73 victoires, 1 match nul, 1 défaite. Pour nos deux autres équipes les résultats sont aussi encourageants. Nos U9 équipe 1 ont accédé au niveau 1 et ont réalisé de belles prestations, les deux autres équipes ont connues aussi de bon résultats. Nos U11 sont montés en Elite 2 à mi saison mais la marche était un peu haute. Nos U13 finissent champion 3ème division poule E.
Nos seniors B finissent champion 4ème division toute poule confondue avec une seule défaite. Nos seniors A 1/4 finaliste de coupe de district et 3ème de leur championnat. Nous sommes en attente des décisions du district pour savoir si nos deux équipes seniors montent de division.
Au vu de ses résultats on peut dire que la saison sportive du FC LÈVES est une très grande réussite.Rajoutons à ces résultats le déplacement organisé d'une main de maître par Tony où 180 personnes ont été voir le match PSG/AS MONACO, la saison 2018/2019 est une très bonne cuvée. Cerise sur le gâteau nos U7 viennent de remporter le tournoi de Beville le Comte le dimanche de fête des pères.
Un grand merci à tous les parents qui accompagnent nos petits , à nos éducateurs et dirigeants pour les résultats obtenus grâce à leur investissement, à Tony pour son travail de titan et n'oublions pas nos sponsors ainsi que la mairie sans qui rien ne serait possible.

NOUVELLE ASSOCIATION : SEDB EURE-ET-LOIR

Les membres de l'association (de gauche à droite et de haut en bas) : Jocelyne Marsillaud, Andrée Lhemery, Emmanuel Foussard, Marcel Chiron (vice-président), Michel Marsillaud, Alain Lhemery (président), François Barrier et Jack Beaumont (secrétaire-trésorier).

L'Association SEDB EURE et LOIR, lancée officiellement à Lèves, est une Association pour la Solidarité et l'Encouragement du Dévouement affiliée à la « Fédération Française de l'Encouragement du Dévouement et du Bénévolat ».

Celle-ci a trois volets d'action :
- La solidarité par le soutien aux associations pour les aider à faire aboutir leurs projets.
- La sensibilisation des jeunes en établissements scolaires pour les inciter à s'engager dans le bénévolat et la vie associative.
- La mise à l'honneur de bénévoles méritants avec les distinctions de notre Fédération ou avec un trophée.

Pour tout renseignement s'adresser à Jack Beaumont au 02 37 36 66 82 / 06 47 26 66 45 / beaumont.jack@orange.fr ou Marcel Chiron au 02 37 36 67 94.

INVITATION AU BANQUET DES ANCIENS JEUDI 17 OCTOBRE ESPACE SOUTINE

Invitation pour toutes les personnes de plus de 70 ans ou ayant atteint cet âge dans l'année. Le conjoint est également invité gratuitement sans condition d'âge.

Si, exceptionnellement, une personne seule avait besoin d'être accompagnée, il sera demandé une participation de 36€ (règlement à réception de facture).

Une invitation sera envoyée à toutes les personnes de 70 ans et + inscrites sur les listes électorales.

Si vous n'avez pas reçu de courrier, vous pouvez vous inscrire en retournant à la mairie, avant le 16 septembre 2019, le bulletin de participation ci-dessous.
Renseignements : 02 37 180 180.

A découper et à retourner
à la mairie de Lèves
avant le 16 septembre 2019

Nom et prénom : .....

Nom et prénom du conjoint éventuel : .....

Ou nom et prénom de l'invité : .....

(Aucun chèque ne sera accepté. Le règlement se fera à réception de la facture.)

Je souhaite utiliser le car de la commune : ☐ OUI ☐ NON

Votre adresse : .....

Tél. : ..... Mail : .....

VIE DES ASSOCIATIONS & DE LA COMMUNE

CRAZY DANCE

L'association Crazy Dance présente son gala de danse, le vendredi 05 juillet 2019 à l'Espace Soutine à Lèves à 20h30. Ouverture des portes à 20h00.
Entrée adulte : 12 euros - Enfant (jusqu'à 12 ans) : 8 euros
Pour tous renseignements, veuillez contacter le 06.68.44.78.24 ou crazydanceassociation@gmail.com.

TWIRLING CLUB

Le samedi 6 juillet 2019 le Twirling club de Lèves organise son gala de fin d'année avec ses athlètes très motivés suite à une saison très encourageante au vu des performances.

LES PTITS LÉVOIS - ALPL

Carnaval 29 mars 2019. Toute l'association de l'ALPL se réunit pour féliciter tous les participants à la remise en place du Carnaval ainsi qu'à son organisation, la collaboration de chacun et son résultat.
En effet nous tenions en premier lieu à remercier Mr Le Maire ainsi que ses collaborateurs qui ont contribué à la mise en place de celui-ci (en particuliers Mr Richard pour sa collaboration sur la sécurité). Nous remercions également les directeurs des 2 écoles Mr Dietch et Mr Cassard ainsi que leurs équipes pédagogiques respectives pour leur investissement sur le temps scolaires pour que cet évènement revoit le jour. Merci à eux. Merci à tous les parents qui nous ont aidés.
Grâce à la petite graine de chacun dans ce projet, il a pu revoir le jour dans notre commune pour le plaisir des plus petits comme des plus grands car celui-ci a eu a grands succès et en avons eu que des retours positifs, on nous parle déjà de celui 2020.
Alors rendez-vous au Carnaval 2020 !

AS LÈVES

La deuxième édition de la Relèves organisée par l'AS Lèves athlétisme s'est déroulée le 15 juin 2019 au complexe sportif Michel Castaing. Cette course en relais par équipe de deux a attiré cette année près de 200 coureurs, enfants et adultes .
Elle a vu la victoire de l'équipe nogentaise formée par Saïd Lazaar et Mahamat Youssouf qui ont parcouru la distance de 10,5 Km en 32'30. Anais De Cock et Pascal Gaignon ont dominé le classement des équipes mixtes alors que Stéphanie Cerisier et sa fille Solène ont remporté la compétition féminine.
La réussite de cette manifestation permet d'envisager une troisième édition l'année prochaine.

TC LÈVES

Le mois de mai a été marqué par les championnats par équipes Seniors. Le club avait engagé 6 équipes. 4 équipes Hommes au niveau départemental, une équipe Femmes au niveau départemental et, pour la première fois dans l'histoire du club, une équipe Femmes au niveau régional. Toutes nos équipes ont obtenu leur maintien ! Bravo à toutes les joueuses et tous les joueurs qui ont participé à ce championnat. Mention spéciale aux joueuses de St Prest avec qui l'équipe 2 Femmes avait formé une alliance et qui ont obtenu de belles victoires.
A noter également que, malgré le mauvais temps, de nombreuses rencontres ont pu se jouer en extérieur sur les terrains flambant neufs délivrés fin avril :)
Le TC Lèves a engagé cette année encore 2 équipes jeunes au Challenge Sportif Départemental qui s'est déroulé le 8 mai dernier sur les terrains du Comité. Encadrées par Jérémy et Alexis, nos petits lévois ont enchaîné les épreuves pour réussir à qualifier une équipe en phase régionale. Jérémy a donc pu accompagner Axel, Julia, Romane et Léon à Blois le 18 mai. Placée sous le signe de la pluie, comme pour la phase départementale, les épreuves se sont déroulées en salle, et notre équipe a encore une fois fait une très belle performance en terminant 8e sur 34. Un grand merci à Axel, Romane, Julia, Léon, Grégoire, Pierre-Simon, Cris-Cameron et Amandine !
La fin des cours arrive à grands pas, les inscriptions pour la nouvelle saison auront lieu la deuxième semaine de juin, puis viendra la Fête du TC Lèves le dimanche 7 juillet :)

ASSOCIATION CHARLES GAUTIER

Bonjour à tous, nous voilà à la rentrée des beaux jours.
Un petit récit de notre voyage en Hollande, de beaux souvenirs dans la tête, bien réussi. Le voyage sur le Loing a été un peu humide mais une journée agréable.Nous partons le 11 juin à l'Armada de Rouen en espérant avoir du beau temps Nous avons fait notre repas de l'Ascension, bonne ambiance, repas et musique bien accompagné de Monsieur Le Maire et de Monsieur Roquet. Merci à eux pour leur présence.
Merci à tous les membres de l'Association qui sont venus nombreux (105 adhérents). Je suis satisfaite de cette réussite.
Merci aux membres du bureau de l'Association qui m'accompagnent pour vous satisfaire. Pour 2020, nous avons prévu une croisière sur le Rhin romantique du 13 au 17 mai 2020 et une sortie enregistrement « Les 12 coups de midi » (date à voir). Toutes mes amitiés à tous. Michèle Gallet

AMICALE LAÏQUE

Amorphe d'Ottenburg, en mai à Soutine

Tout au long de cette farce tragique allergique aux totalitarismes, l'attention des spectateurs fut soutenue par l'humour glaçant du texte et par le jeu inspiré des comédiens. La mise en scène talentueuse de Philippe Gonet s'est appuyée sur un décor de palettes de chantier formant un mobilier surprenant et un imposant mur de fond de scène orné d'un vautour menaçant, œuvre du grapheur Zora. Les rires sont heureusement venus détendre le pamphlet antifasciste écrit par Jean-Claude Grumberg. Près de mille spectateurs sont sortis surpris, enchantés, convaincus par ce théâtre de conviction.
La troupe « La Boîte à Eux » finira sa saison théâtrale en présentant une nouvelle fois Le Bal d'après J-C Penchenat à Saint Prest le 23 juin à 20h30, devant le foyer communal, dans le cadre de «39-45 en scène» Et l'on pense déjà à la saison prochaine… Si la prochaine pièce n'est pas encore arrêtée à ce jour, déjà une autre programmation du «Bal» est prévue le 21 septembre à Bonneval.

« Sortie de tableaux »

Le gala du 19 juin à Soutine a vu dix danses s'enchaîner pour une heure de spectacle dans le monde de la peinture. Depuis janvier quatre cours de danse ont associé leurs efforts pour préparer ce temps fort de la saison. Quelques titres de chorégraphies : Serpents de Klimt, Période bleue Picasso, Abstrait, La boxeuse, 4 saisons… La chorégraphe, Virginie Foucaud de la Zest Compagnie, a permis à tous, de l'âge de la maternelle aux adultes, d'occuper une belle place dans cette «sortie de tableaux» pleine de poésie et de couleurs mises dans le mouvement de la danse contemporaine. Une réussite qui en appelle d'autres… la saison prochaine !

Exposition à la salle Josse les 15 et 16 juin

Dès l'entrée on est stupéfié par la multitude d'œuvres présentées. Très vite on saisit des cohérences déterminées par les propositions techniques des professeures de peinture et d'encadrement d'art, Elyane Vally et Nina Assunçao. Ces suggestions ne sont pas des carcans et autorisent chaque élève à nourrir sa réalisation de ses choix personnels. Le spectateur est alors conquis par l'aspect à la fois collectif et personnel du travail réalisé au cours d'une saison de cours dans l'atelier Bleu Cerise de l'amicale laïque. Les surprises sont nombreuses, les sources d'inspiration et thèmes d'études étant renouvelés chaque année pour des groupes d'élèves très fidèles. Cette exposition est une merveilleuse occasion de réaliser à quel point une pratique artistique de qualité est accessible à tous, aux adultes comme aux enfants. Deux après-midi d'ouverture supplémentaire ont d'ailleurs été réservées aux élèves de l'école Jules Vallain, huit classes ont pu en profiter.

Yoga Vous êtes intéressé par la pratique du yoga mais vous hésitez encore pour vous inscrire : venez spontanément suivre un cours à l'essai, gratuit, donné par la professeure de l'Amicale Laïque de Lèves le mercredi 4 septembre de 18h30 à 19h30 à la salle Marcel Josse. Ce cours remplacera celui donné habituellement au dojo le jour du forum des associations. S'il vous convainc que c'est l'activité qu'il vous faut, les inscriptions seront prises le 8 septembre au forum. Pour tous renseignements complémentaires : 02 37 21 81 93 ou 06 84 59 45 15.

FNACA

Voyage en Sicile.
Mardi 28 mai, 33 adhérents et amis de la FNACA se sont envolés pour la Sicile et ont rejoint près de Catane, leur hôtel admirablement situé au bord de la mer. En bus, nous avons sillonné la Sicile, sous le soleil, pendant une semaine. De nombreuses visites guidées se sont succédées à un rythme soutenu. D'abord, Syracuse, son parc archéologique, son centre historique sur la petite île Ortigia. Catane, 2ème ville de Sicile, son Dôme, cathédrale dédiée à Ste Agathe patronne de la ville et son symbole, la fontaine de l'éléphant. Montée à l'Etna, le volcan le plus haut d'Europe. Nous avons eu la surprise de le voir en éruption. Il s'était réveillé dans la nuit. ! Images superbes et époustouflantes. Visite de l'ancienne cité grecque Taormina et son théâtre gréco-romain. Excursion en bateau et nous passons une journée aux Iles Eoliennes : Lipari et Vulcano avec leurs plages de sable noir. Palerme, la capitale nous accueille. C'est une ville très animée. Nous visitons le centre historique de la ville, l'église gréco-orthodoxe dont l'intérieur comprend de belles mosaïques d'art byzantin et baroque. Sur les hauteurs de Palerme, Monreale et Monte Pellegrino, la montagne sacrée des palermitains où se trouve le sanctuaire de Ste Rosalie, lieu de pèlerinage depuis le 17ème siècle. Nous découvrons Agrigente et son parc archéologique de la Vallée des Temples et la villa romaine du Causale où nous avons pu admirer 3500 m2 de mosaïques parfaitement conservées datant du 3ème /4ème siècle après Jésus-Christ. Nous continuons notre périple par Castelbuono où nous pouvons admirer la rue principale jonchée de fleurs formant un tapis coloré représentant des scènes de bandes dessinées. Une merveille ! puis Cefalu, pittoresque ville médiévale en bord de mer.
Merci aux organisateurs pour ce beau voyage dépaysant, plein de surprises et bien conçu. Nous en garderons un bon souvenir.
Mercredi 23 octobre 2019 à partir de 14h30 à l'Espace Soutine : après-midi dansant avec l'orchestre Nicolas DEVOIR. Les réservations au 02.37.21.76.97 à partir du 5 octobre.
Lundi 14 octobre 2019 à 17h : assemblée générale ordinaire à l'Espace Soutine – invitation à tous ressortissants Anciens Combattants
Lors des cérémonies, les drapeaux commencent à peser lourd sur nos bras !... Si quelque jeune, garçon ou fille, se sent un peu de motivation pour ce service, il sera le bienvenu. Téléphoner au 02.37.36.41.05

ASSOCIATION DES COLLECTIONNEURS

L'association des Collectionneurs organise comme depuis les années précédentes sont bric a brac rue du Bout du Val le dimanche 20 octobre 2019.
Vous pouvez dès à présent réservé votre emplacement, je vous rappelle qu'il n'y a pas de place pour tout le monde. La réservation se fait par téléphone 06 80 41 76 69 ou mail associationdescollectionneurs@sfr.fr
Le prix du mètre : 3 euros.
Mais dès à présent nous vous attendons au centre Leclerc à Barjouville pour une présentation d'un camping et plage rétro.

AVENIR GYMNIQUE DE LÈVES

Le dimanche 9 juin se déroulait le championnat régional par équipes de la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) à Chartres.
L'Avenir Gymnique de Lèves y présentait deux équipes. Une équipe «Jeunesses» (gymnastes âgées de 10 à 14 ans) et une équipe «Aînées» (gymnastes âgées de 15 à 26 ans).
Alors que les plus jeunes gagnent petit à petit en expérience en se classant 7ème sur 8 équipes engagées, l'équipe des aînées remporte quant à elle le titre de CHAMPIONNE RÉGIONALE FSCF 2019. Elles ont rendu l'ensemble des acteurs du club d'autant plus fier lorsqu'elles gagnent en plus le trophée des meilleurs mouvements d'ensemble. Il s'agit du premier titre dans l'histoire du club et tous espèrent que ce sera le premier d'une longue série après le titre départemental obtenu en mars dernier.
Cette équipe se rendra aux championnats nationaux les 5, 6 et 7 juillet prochain à Limoges. Sportivement. L'équipe AGL

LÈVES-TOI ET MARCHE

CHAVANNE'S BROC. Très beau cru cette année, pour les 20 ans de l'association, plus de 120 exposants se sont inscrit pour cette 13ème édition et c'est sous un temps appréciable que ceux-ci ont présenté leurs marchandises diverses et variées. Nous adressons nos remerciements à Monsieur Vincent, propriétaire du Restaurant « Le Chat Qui Vanne » pour nous avoir mis à disposition gracieusement les locaux afin de proposer un service de restauration et les commodités aux exposants et aux visiteurs.
L'association « Lèves-toi et marche » et sa section « Café Tricot » serons présents au forum des associations le 8 septembre 2019
Retrouvez toutes ses informations sur www.levestoietmarche.wixsite.com/ltem

Vous avez un projet, une idée ; n'hésitez pas à nous le faire partager par mail à levestoietmarche@hotmail.com

LÈVES, PÊCHE ET NATURE

Notre concours de pêche spécial poissons chats du 8 juin a permis de sortir 16kg de cette espèce nuisible avec 25 participants qui sont tous repartis avec des lots et des bons souvenirs de convivialité. L'experience sera bientôt renouvelée pour la plus grande joie de tous les pêcheurs.

Plantation de nénuphares en souvenir d'un ami des pêcheurs de Lèves membre actif et discret Mr Michel Ferron un homme discret et généreux qui nous a permis de communiquer depuis plusieurs années nous voulons lui dire un grand merci pour son aide.

COMITÉ DES FÊTES

Le 14 avril 2019, c'était la CHASSE AUX OEUFS. Cette année nous avons à nouveau demandé aux enfants scolarisés à Lèves de participer à la chasse aux œufs au complexe sportif de Lèves. De nombreux enfants avaient répondu présents. C'est avec joie que les enfants ont participé à cet évènement. Nous sommes prêts à renouveler cette opération l'année prochaine.
Merci à tous.
Le 28 juillet 2019, BRIC A BRAC à l'Espace Soutine. Buvette et restauration sur place. Renseignements et réservations au 06.61.76.18.51
Le 26 octobre 2019, grand et joyeux spectacle à l'Espace Soutine. Illusions, chanteurs et danseurs puis soirée dansante jusqu'à une heure du matin.
Vous pouvez consulter le site de ces artistes sur : www.Alrex.com
Renseignements et location des places à partir de septembre.

ARC CLUB DE LA VALLÉE DE L'EURE

Retour vers le passé. Cette année encore l'APFHV (association pour la formation à l'histoire vivante) organisatrice de la fête médiévale « CHARTRES 1254 » a fait confiance à l'Arc Club de la Vallée de l'Eure pour encadrer l'animation de tir à l'arc de la Quête du Graal et organiser (nouveauté cette année) le tournoi d'archerie, une des épreuves des Olympiades Médiévales où des communes de Chartres Métropole devaient s'affronter. Cette manifestation a permis grâce aux bénévoles du club d'initier plus de 630 archers en herbes et de faire découvrir notre sport pendant ces trois jours de festivités.
Des archers du club ont représenté la commune de Léves pour le tournois d'archerie ou ils finissent sur la troisième marche du podium résultat en dessous de leurs attentes. Mais le week-end fut une réussite avec des rencontres, des échanges et des moments de convivialité avec les différentes compagnies et bénévoles lors de cette fête grandiose,
N'oublions pas nos archers présents sur les concours de tir extérieur où nos vétérans ont accroché 2 podiums au championnat départemental à Dreux et 3 podiums au concours d'Epernon,
Pour terminer, avant le début de la nouvelle saison l'ACVE sera présent fin août lors du pique-nique des abords des étangs et proposera des initiations au tir à l'arc tout au long de cette journée et tiendra un stand lors du forum des association début septembre. N'hésitez pas à venir nous rencontrer et découvrir nos activités !
B. CHAUVEAU, Président de l'ACVE

LES AMIS DU LÈVES MUSIC BAND

Ça y est, la fin d'année s'annonce pour les orchestres de Lèves après un gros événement riche en musique, en rencontres, (en pluie), en convivialité et en émotions : le week-end du jumelage avec nos amis anglais de Nailsworth, les 3, 4 et 5 mai dernier.
En effet, grâce à la précieuse collaboration du jumelage de Lèves, nous avons pu accueillir les membres du Nailsworth Silver Band autour d'un week-end musical. Les musiciens étaient hébergés chez certains membres de nos orchestres et cela a permis de nouer des liens forts. Les Anglais sont arrivés le vendredi soir, accueillis par une aubade musicale de l'orchestre d'harmonie et ont eux-même joué le samedi matin, sous le préau de l'école Jules-Vallain.

Mais l'événement du week-end était bien entendu le samedi soir : le concert commun avec la participation de l'ensemble vocal Cluster avec Floriana Pezzolo, de l'orchestre Premier cycle pour son premier concert sous la direction de Georges Pennetier, de nos orchestres d'harmonie et symphonique sous la direction de leurs chefs respectifs Harry Cook et Pierre-Emmanuel Dupret et enfin du Nailsworth Silver Band, sous la direction de Peter Dillon, qui nous a régalé tant par son niveau musical que par sa sympathie sur scène. Un morceau commun nous a également réunis.
Une vraie belle soirée qui, tout comme la logistique de cet échange entre nos ensembles musicaux, n'aurait pu avoir lieu sans nos bénévoles. Enfin, un dîner organisé par le jumelage nous a tous réunis, anglais et français, à l'Espace Soutine, le dimanche soir, pour un très bon moment qui a parfaitement résumé l'ambiance générale de ce week-end.

Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine : l'association mettra tout en œuvre pour permettre à ses membres de se rendre à Nailsworth, toujours en collaboration avec les jumelages, en mai.
Avant de clore la partition de cette année scolaire, les orchestres de l'association organisent un dernier concert, en plein air, à la Grange aux 4 Vents, dimanche 7 juillet, à 11 h, ouvert à tous, promeneurs de passage comme spectateurs assidus. Au programme : musiques de films, classique et variété. Nous serons ravis de vous faire commencer l'été sur une (enfin plusieurs) bonne(s) note(s) ! Bel été !

CLUSTER

L'ensemble vocal Cluster, après avoir chanté le 4 mai en introduction du concert commun des orchestres de Lèves et Nailsworth dans le hall de l'espace Soutine, a enchaîné avec la préparation d'un concert gospel. Les choristes étaient en effet invités par la chorale de l'école de musique d'Epernon à participer à leur concert de gala le 16 juin aux Prairiales.
Pour terminer l'année, Cluster a participé aux portes ouvertes de l'école de musique le 24 juin, en espérant pouvoir en profiter pour recruter de nouveaux choristes pour la rentrée prochaine.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

La rentrée des cours de gymnastique volontaire aura lieu le lundi 9 septembre. Les heures et jours de séances restent inchangés, sauf peut-être le lundi matin où les horaires pourraient changer. Nous vous tiendrons au courant.
Pour les nouveaux adhérents, un certificat médical de moins de deux mois est obligatoire. Les inscriptions se font sur place, à l'heure des cours.
Présents au forum des associations de Lèves le 8 septembre, nous pourrons vous fournir tous renseignements et toute documentation qui vous seraient utiles.
Bonnes vacances à toutes et à tous.
Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser soit au secrétariat de la G.V. tél. 02.37.33.09.74 , soit à Nicole DAUVILLIER au 02.37.36.41.05, soit à Monique BERGER au 02.37.36.46.22

COMITÉ DE JUMELAGE

Un week-end de jumelage en musique
En ce week-end de début mai le temps était maussade, mais l'ambiance excellente. Les musiciens de Nailsworth, par l'intermédiaire de leur orchestre, le Nailsworth Silver Band accompagnaient, à l'occasion du 100ème anniversaire de leur groupe, les membres du jumelage anglais. Et c'est donc 65 personnes que nous avons accueillies à Lèves.
L'école de musique de Lèves a participé activement à ces rencontres avec un accueil musical sous le préau de l'école et, le samedi soir à l'Espace Soutine avec un concert, ouvert par la chorale Cluster, alternant les musiciens français et anglais entrecoupé d'un morceau commun. Tout le public fut enchanté par cette représentation très dynamique et d'excellente qualité.
Le dimanche soir les membres des 2 jumelages, les musiciens anglais et les familles de musiciens français accueillant des anglais ont pris un repas en commun. Les musiciens du Nailsworth Silver Band avaient quitté l'uniforme mais n'avaient pas perdu leur enthousiasme pour nous régaler de quelques morceaux musicaux.
Ce week-end d'échanges dans les familles a permis une nouvelle fois de passer d'excellents moments et malgré (parfois) la barrière de la langue, nous nous comprenons très bien.

LÈV'ART

L'association Lèv'Art a remis à la Fondation d'Aligre un chèque de 150 € suite à l'exposition des 6 et 7 avril à Soutine. C'est le fruit de la vente de billets de tombola et d'un pourcentage prélevé sur les créations d'artistes.
La Présidente Arlette Loire et toute son équipe vous remercient de venir les encourager lors de leurs manifestations artistiques !

ÉTAT-CIVIL *jusqu'au 11 juin 2019*

Mariage

08.06.2019	Nicolas LE BONNIEC et Aurélie LACHASSAGNE

Naissances

28.02.2019	Nahla NATHAN	14.03.2019	Chloé OVERLACK
07.03.2019	Louise LEGROS	05.04.2019	Naleya LOCHON
		16.04.2019	Andrei GHITA

Décès

29.03.2019	Serge AUBRY
09.04.2019	Denise RENONCET veuve MEUNIER
29.03.2019	Michel RIMBOEUF
28.04.2019	Geneviève MANGUIN veuve BOUVET
18.05.2019	Jeanne SIMON veuve DEROUARD

URBANISME *jusqu'au 05 juin 2019*

Déclarations préalables délivrées

PREVOST Michel	5 rue des Hts de Fresnay	Clôture
ZEMMOURI Abdellatif	12 rue Charles Darwin	Remplacement menuiseries
DUPONT Thibaut	16 rue de la Vau Monnai	Porte d'entrée
TIMBART Patrick	9 rue de Josaphat	Toiture
BOUHOUT Abdelhalim	24 avenue Soutine	Velux
BOUHOUT Abdelhalim	24 avenue Soutine	Porte d'entrée, fenêtres, volets et toiture
BLIN Ludovic	78 avenue Marcel Proust	Clôture et portail coulissant
LE BONNIEC Nicolas	157 avenue de la Paix	Isolation extérieure
HEMONET Jérémy	92 bis route de Chavannes	Velux + clôture
BLONDEAU Laura	12 rue du Bout du Val	Velux
ESSADKI Mbarka	73 route de Chavannes	Toiture + velux
CREMAUX Eric	32 rue de Bailleau	Clôture
DUCLOS M.-Pascale	26 rue Jules Vallain	Division parcellaire
ROUCAU Nicolas	20 rue Nelson Mandela	Velux
AMICALE LAIQUE	Salle Marcel Josse	Menuiseries extérieures
SAUSSET Nadine	16 rue de la Voie Romaine	Clôture + réfection piliers
MARTIN Jean Michel	41 route de Bailleau	Toiture
DUVALLET Frédéric	5 avenue Soutine	Portail
BONNET Adrien	11 avenue de la Paix	Clôture
RODRIGUES Helder	4 impasse des Cherusses	Pergola
SIMON Guy-Luc	31 rue Jean Moulin	Isolation extérieure + menuiseries
APPERT Mickaël	12 rue George Sand	Clôture
PISTRE Damien	105 ter route de Chavannes	Terrasse + dalle béton pour abris de jardin
THIEUX Thibaud	85 bis route de Chavannes	Velux

Permis de construire délivrés

BOUHOUT Abdelhalim	24 avenue Soutine	Véranda
LIZASO Finances	121 route de Chavannes	Construction de 4 maisons individuelles
GODART A./PASSAVY L.	26 rue Jules Vallain	Construction d'une maison individuelle

Déclarations préalables en instruction

M. et Mme RIOLET	11-15 rue du Bout du Val	Division parcellaire
MARTIN Michèle	26 rue de Longsault	Clôture
BOUCHEREAU Jérôme	3 rue de la Vallée Baron	Clôture
Pharmacie des Courtilles	8 avenue de la Paix	Changement de menuiseries
MUSSET Aurélie	11 rue de la Pointe	Modification de menuiseries existantes
POSA Moise-Mihaita	5 allée des Charmes	Extension
POSA Moise-Mihaita	5 allée des Charmes	Isolation extérieure
BŒUF Emmanuel	71 avenue de la Paix	Ravalement de façade
RODDE Philippe	16 bis rue de Longsault	Clôture
DELARUE Damien	4 route du Bois de Lèves	Portail
DOUHABI Fahed	123 route de Chavannes	Clôture, portail, velux, combles, entrée
ANSQUER Francis	40 rue des Hts de Fresnay	Portail
PEYRAT Lionel	4 allée des Ecureuils	Abri de jardin, vélux, toiture véranda
MARTIN Loïc	76 route de Chavannes	Changement de destination
MOULARD Joanne	7 rue Jean Moulin	Isolation et ravalement de façade + velux
FRANCOIS Richard	3 résidence de la Vallée	Changement menuiseries et volets
BEAUREPERE Pascal	26-28 rue de Bailleau	Division parcellaire

Permis de construire en instruction

POTHIER A./HUBERT Y.	35 rue de Josaphat	Création d'un garage et extension
VASSARD Patrick	La Ferme de Bois de Lèves	Construction d'un hangar
HUPPEAU Olivier	22 bis rue de Longsault	Construction d'une maison individuelle
Concept Construction	48 avenue de la Paix	Construction d'une maison individuelle
Mairie de Lèves	39 avenue de la Paix	Réhabilitation de l'école Jules Vallain

Permis de démolir en instruction

Mairie de Lèves	Clos Bénin	Démolition plusieurs bâtiments

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL - 06/05/19

1. Désignation des jurés d'assises - Tirage au sort

VU l'arrêté préfectoral n° BER 06/2019 et la circulaire du 2 avril 2019 relatif aux modalités de désignation des jurés d'assises, il y a lieu de procéder au tirage au sort afin d'établir la liste préparatoire.

CONSIDÉRANT que le nombre de jurés est fixé à 330 pour le département d'Eure et Loir, les communes de plus de 1300 habitants ont l'obligation de désigner un juré pour 1300 habitants. Pour la ville de Lèves, le nombre est de 4 multiplié par 3, soit 12.

VU l'obligation de tirer au sort un nombre triple de celui fixé par l'arrêté préfectoral,

VU que le tirage au sort porte sur la liste électorale,

VU la commission « Affaires générales » en date du 25 avril 2019,

VU le choix de Monsieur le Maire de procéder au tirage au sort de la façon suivante : les conseillers désignés donneront un numéro de page puis un numéro de ligne et par conséquent le nom de juré,

La liste préparatoire pour 2019 est ainsi déterminée.

2. Travaux d'aménagement - Convention de subvention contre remise d'équipement

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, 23 voix pour, 6 voix d'abstention (Mmes GUILLET, AMY-MARTIN, MM. VERDIER, ANDRE, GILLOT et PEREZ),

APPROUVE la convention de subvention contre remise d'équipements entre Chartres métropole, la SPL Chartres aménagement et la commune de Lèves dans le cadre de la concession d'aménagement du Champ de Foire.

AUTORISE le versement de la somme de 444 000 € TTC par Chartres métropole à la SPL Chartres aménagement pour le financement des travaux :

- de renouvellement du réseau d'eau potable pour un engagement financier de Chartres métropole de 94 000 € TTC,
- de réhabilitation du réseau d'eaux usées pour un engagement financier de Chartres métropole de 19 000 € TTC,
- de réhabilitation du réseau d'eaux pluviales pour un engagement financier de Chartres métropole d'un montant de 30 000 € TTC,
- d'enfouissement de réseaux secs pour un engagement financier de Chartres métropole d'un montant de 301 000 € TTC.

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention de subvention ainsi que tout document y afférent.

3. Demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2019

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU les commissions « Technique » et « Affaires générales » en date du 23 et 25 Avril 2019,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE de solliciter au titre de la dotation de soutien à l'investissement local une subvention au taux le plus large possible pour les opérations suivantes :

- opération n°1 : Réhabilitation de l'école élémentaire Jules Vallain,
- opération n°2 : Mise aux normes des vestiaires au complexe sportif et du cheminement d'accès aux locaux,

D'AUTORISER Monsieur le Maire, ou son représentant, à solliciter une subvention au titre de la DSIL et à signer tous les actes nécessaires liés à cette demande,

D'AUTORISER Monsieur le Maire, ou son représentant, de percevoir les montants accordés dans le cadre de cette demande.

4. Entreprises publiques locales - Digitalisation des instances - Annexe

VU le projet de convention actant l'accord de l'actionnaire permettant la télétransmission des avis, des convocations, des documents et des informations par la société Chartres Aménagement, société publique locale, dont la ville de Lèves doit être destinataire,

VU la commission « Affaires générales » du 25 avril 2019,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la convention recueillant l'accord de l'actionnaire pour recevoir par télétransmission les avis, les convocations, les documents et les informations dont il est destinataire pour les assemblées des actionnaires.

D'AUTORISER Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la convention avec la société Chartres Aménagement et tous les actes y afférents.

5.Garantie du prêt contracté par la SA Eure et Loir Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation pour le projet de construction de logements
VU la demande formulée le 23 mai 2018 par SA Eure et Loir Habitat,
VU les articles L 2252-1 et L 2252-2 du Code général des collectivités territoriales,
VU l'article 2298 du Code civil,
VU le contrat de prêt n° 93 340 contracté entre la SA Eure et Loir Habitat et la Caisse des Dépôts et Consignations joint en annexe partie intégrante de présente délibération.
VU la commission « Affaires générales » en date du 25 avril 2019,
CONSIDÉRANT les ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt,
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, 23 voix pour, 6 voix d'abstention (Mmes GUILLET, AMY-MARTIN, MM. VERDIER, ANDRE, GILLOT et PEREZ),
DÉCIDE d'accorder sa garantie à hauteur de 50 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 505 000 euros souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 93 340 constitué de 4 lignes de prêt.

6. Contrat de prêt relais
VU le Code général des Collectivités Territoriales,
VU la proposition commerciale du Crédit Mutuel en date du 12 avril 2019 annexée à la présente délibération,
VU la commission « Affaires générales » en date du 25 avril 2019,
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, 23 voix pour, 6 voix d'abstention (Mmes GUILLET, AMY-MARTIN, MM. VERDIER, ANDRE, GILLOT et PEREZ),
DÉCIDE de contracter un prêt relais selon les conditions fixées ci-dessus,
AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer l'ensemble des documents relatifs au contrat de prêt relais.

7. Communauté d'Agglomération Chartres métropole - Modifications statutaires
VU l'article 5211-5 et suivants du Code général des collectivités territoriales,
VU la commission « Affaires générales » en date du 25 avril 2019,
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, 23 voix pour, 6 voix d'abstention (Mmes GUILLET, AMY-MARTIN, MM. VERDIER, ANDRE, GILLOT et PEREZ),
AUTORISE la modification du statut eu égard à des évolutions législatives récentes au titre des compétences obligatoires et supplémentaires de la communauté d'agglomération Chartres métropole.

8. Accord-cadre à bons de commande – Travaux de voirie
VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29,
VU la délibération n° 71/18 du Conseil municipal en date du 18 décembre 2018 relative au budget primitif de la commune pour l'année 2019,
VU le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment ses articles 27, 78 et 80,
VU la commission « Affaires générale » du 25 avril 2019,
CONSIDÉRANT le projet d'accord-cadre à bons de commande pour la réalisation de travaux d'entretien de la voirie communale,
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, 23 voix pour, 6 voix d'abstention (Mmes GUILLET, AMY-MARTIN, MM. VERDIER, ANDRE, GILLOT et PEREZ),
APPROUVE le principe d'accord-cadre à bons de commande pour la réalisation de travaux d'entretien de la voirie communale,
AUTORISE Monsieur le Maire à lancer les démarches nécessaires à la passation de l'accord-cadre à bons de commande relatif à la réalisation de travaux d'entretien de la voirie communale,
AUTORISE Monsieur le Maire à signer et exécuter l'accord-cadre à bons de commande relatif à la réalisation de travaux d'entretien de la voirie communale et tous les documents afférents.

9. Exercice 2019 - Budget Ville de Lèves Décision modificative 1 - Annexe
VU le Code Général des Collectivités territoriales (CGCT),
VU la commission « Affaires générales » en date du 25 avril 2019,
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, 23 voix pour, 6 voix d'abstention (Mmes GUILLET, AMY-MARTIN, MM. VERDIER, ANDRE, GILLOT et PEREZ),
AUTORISE les ouvertures et transferts de crédits tels que mentionnés en annexe.

Retrouvez l'intégralité des compte-rendus sur leves.fr

TRIBUNES

MAJORITÉ

Un mandat municipal dure 6 ans. Nous avions envisagé le nôtre en deux grandes phases.

La 1ère phase a consisté essentiellement à redresser les finances municipales, à engager une réflexion globale sur le devenir de la commune, et à lancer nos premières réalisations :

- **Redressement des finances municipales** : cela était indispensable au regard de la situation très fortement dégradée que nous avions récupérée en 2014. Le compte administratif (état de l'ensemble des dépenses et recettes) 2018 prouve que la situation s'est nettement améliorée et qu'elle nécessite un travail vigilant permanent.
- **Réflexion globale** : nous nous étions engagés à mener une action cohérente pour tracer le Lèves de demain, dans tous ses aspects : urbanisme, aménagements, gestion des bâtiments, sécurité, finances, etc. « Gouverner c'est prévoir », disait Emile de Girardin, et c'est un principe qui nous guide chaque jour.
- **Premières réalisations** : à l'image du stade synthétique Claude Piau, dès le début de notre mandat nous avions commencé à appliquer notre projet municipal. Les exemples sont nombreux, nous y reviendrons.

La 2ème phase de notre mandat, en cours, consiste à se voir réalisés les grands projets, tout en veillant à améliorer le quotidien par des initiatives innovantes :

- **Les grands projets** : après un très gros travail mené avec de nombreux partenaires, et avec une concertation permanente avec les publics concernés, des projets importants pour Lèves prennent jour, à l'image du giratoire de l'entrée nord de Lèves, de l'espace Gabriel Loire ou de la route de Chavannes/Chemin de la Vallée baron dont les travaux viennent de commencer.
- **Le quotidien** : des initiatives sont prises. Par exemple, le comité des fleurs, qui s'étoffe petit à petit, permet d'embellir Lèves grâce à la participation volontaire d'habitants. Autre exemple, nous prenons le temps, en concertation avec les riverains, de réfléchir au réaménagement de certaines rues de Lèves.

D'autres projets sont lancés ou en cours de réflexion, comme la rénovation complète de l'école Jules Vallain ou le projet Cœur de village, qui s'étale sur 10 ans (2015-2025). Continuons ensemble pour Lèves.

OPPOSITION

Lèves, le 6 juin 2019

Mesdames, Messieurs

L'heure du bilan a sonné !

Dans neuf moi, nous aurons le rendez-vous électoral des municipales. Nous venons de vivre des élections européennes qui ont redessiné le paysage politique à l'échelle de l'Europe, de la France et de Lèves. Nous constatons que le courant de pensée de l'équipe municipale est bien à la peine, et que les forces progressistes que nous représentons sont une bonne alternative à l'obscurantisme de l'extrême droite.

Des promesses de l'équipe municipale en place depuis 2014 non tenues :

- Avez-vous vu une **maison médicale** à Lèves ? Non. Pourtant à Champhol, elle vient d'ouvrir ! Nos deux spécialistes Lévois sont arrivés Place Drouaise à Chartres. C'est pour le moins un très mauvais bilan…
- Le **cœur de ville**, si l'on compte les projets (tous différents), les réunions, c'est une réussite. En revanche, qu'avons-nous vu : rien de nouveau. Donc pas possible de faire un bilan.
- Le patrimoine lévois devait faire l'objet d'une attention particulière du Maire. Sait-il que le **Moulin** de la rue des grands près appartient à la commune ? Et que son état de délabrement peut nous inquiéter ? En 2014, des travaux de démolition partielle (ex carrosserie voisine) que nous avions prévus ont été annulés par monsieur Martial et son équipe. Le moulin est un patrimoine unique aujourd'hui laissé à l'abandon… Là encore : mauvais bilan.
- **Vie municipale** : les absences aux commissions et au conseil sont de plus en plus nombreuses, pourtant les réunions sont trois à quatre fois moins nombreuses que dans le mandat précédent.
- **Cantine,** alors que le coût des repas est bien moins élevé qu'avant (cantine centrale-production en grande quantité), les tarifs sont restés les mêmes et le premier tarif à 1 € n'existe plus. Sans parler de la qualité gustative des repas. Bilan catastrophique pour les enfants et les familles.

Il est donc temps, avec vous, de préparer les élections de 2020. Vous pouvez nous contacter pour élaborer le projet municipal.

Pour recevoir nos informations :
leves28@orange.fr
06 67 91 94 05
60 rue de Longsault
28300 Lèves

Nicolas ANDRE et ses colistiers
RE-LEVES 2020

LÈV'ENTS *L'AGENDA DES ÉVÉNEMENTS*

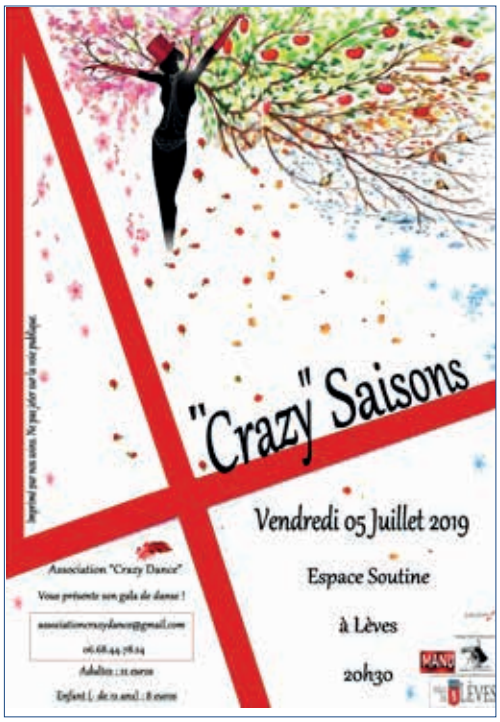

EN JUILLET
Ouverture du Grenier de l'Histoire
Les dimanches de 14h30 à 18h00
Les mardi et jeudi de 14h00 à 18h00
Entrée : 3 euros - Gratuit pour les scolaires Lévois
Renseignements : 09 50 24 89 74 / gully.michel@free.fr

VENDREDI 5 JUILLET
Gala de danse du Crazy Dance
20h30 - Espace Soutine
Ouverture des portes à 20h00.
Entrée : adulte 12 € / enfant (jusqu'à 12 ans) 8 €
Renseignements : crazydanceassociation@gmail.com
ou 06 68 44 78 24

SAMEDI 6 JUILLET
Gala de fin d'année du Twirling Club
14h30 - Complexe sportif Michel Castaing
Tombola organisée avec de nombreux prix
Buvette sur place - Entrée : 4 €
Renseignements : twirlingclubleves@gmail.com

LUNDI 8 JUILLET
Réunion publique sur les finances communales
19h00 - Mairie, Salle du Conseil
Venez échanger avec Pierre Rodier, adjoint aux finances

LES 12, 13 ET 14 JUILLET
Fête de la Madeleine
Nombreuses animations dans le centre-ville de Lèves
Plus d'informations p.4

MARDI 23 JUILLET
Collecte de sang
15h à 19h - Espace Soutine

DIMANCHE 28 JUILLET
Bric à Brac du Comité des Fêtes de Lèves
8h00 à 17h30 - Parking de l'Espace Soutine
Tarifs emplacements : 12€ les 5 mètres (avec véhicule)
ou 3€ le mètre (sans véhicule)
Renseignements et réservations au 06 61 76 18 51 /
comitedesfetesleves28@gmail.com

VENDREDI 16 AOÛT
Cérémonie en mémoire de la Libération de Lèves
17h45 - Rassemblement devant le cimetière

SAMEDI 24 AOÛT
Café du maire
10h à 12h - Mairie
Venez échanger en toute convivialité
avec le maire autour d'un café - Ouvert à tous

DIMANCHE 25 AOÛT
Pique-nique aux étangs
12h à 17h - Grange aux 4 Vents
Apéritif, pique-nique et animations
Plus d'informations p.5

LUNDI 23 SEPTEMBRE
Réunion publique de présentation du projet de rénovation de l'école Jules Valain
19h - Mairie, Salle du Conseil
Ouvert à tous

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE
Forum des associations
10h à 17h
Complexe sportif Michel Castaing

SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2019
Cérémonie et festivités des 75 ans de la Libération de Lèves
Centre-ville

PRÉPAREZ VOTRE RENTRÉE : GUIDES À PARAÎTRE

Éditions 2019 / 2020

Guide des familles
à partir du 1er juillet

Guide des associations
à partir du 1er septembre

Disponibles en mairie ou sur leves.fr

12, 13 et 14 juillet

Centre-ville de Lèves

VILLE DE LÈVES